

# CONSEIL DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE

11 rue de la Baume - 75008 PARIS - tél. 01.53.83.47.47 - fax 01.53.83.48.48

---

Paris, le 2 septembre 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Plan de relance :**

**Le Conseil de l'Agriculture Française attend une impulsion décisive  
pour rebâtir la souveraineté alimentaire**

Le Gouvernement proposera demain le plan de relance devant permettre à l'économie française de faire face aux conséquences de la crise COVID-19 et de rebondir vers la croissance.

Pour les organisations professionnelles agricoles, l'enjeu est majeur. Ce plan est une opportunité unique de concrétiser l'objectif, enfin affiché par nos dirigeants, de reconquête de la souveraineté alimentaire française. Après avoir pris conscience de la fragilité de notre société dans une situation de crise exceptionnelle, le Gouvernement doit donner une ambition forte au volet agricole et agroalimentaire pour faire naître un levier permettant de favoriser la relocalisation de certaines productions déficitaires, facteur de cohésion territoriale, mais aussi d'accompagner le renouvellement des générations agricoles et les transitions écologiques et climatiques.

C'est une priorité stratégique pour notre pays. Une priorité, pour reconquérir notre capacité productive en développant des filières, de l'amont à l'aval, sur nos territoires, en accélérant la transition vers des systèmes agricoles compétitifs, plus sobres en carbone et répondant aux défis du changement climatique et en s'inscrivant résolument dans une logique de croissance durable prenant en compte les enjeux environnementaux et sociaux.

Une priorité pour répondre aux impératifs de résilience des exploitations agricoles face au réchauffement climatique, à leurs besoins d'investissements massifs (agroéquipement, accompagnement agronomique, numérique, recherche variétale) et enfin, à la nécessaire structuration des filières agricoles et à la modernisation de leurs appareils productifs.

Une priorité pour permettre aux agriculteurs de répondre aux attentes de nos concitoyens sur l'approvisionnement alimentaire de proximité en renforçant les Projets Alimentaires Territoriaux, en favorisant l'approvisionnement local dans les commandes publiques ou en appuyant l'investissement dans les outils de transformation de proximité, légumeries, ateliers de découpe, points de vente etc.

Les projets ne manquent pas, mais les agriculteurs attendent de la visibilité et que notre pays retrouve une ambition agricole. Ils attendent l'impulsion décisive d'une décision politique courageuse.

Le CAF, dans un esprit de dialogue ouvert et constructif, se tient prêt à accompagner ce mouvement. Mais c'est bien le Gouvernement qui en détient les clés pour faire de ce plan l'incarnation concrète et tangible de la relance agricole nationale.

- Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA)
- Jeunes Agriculteurs (JA)
- Confédération Nationale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricoles (CNMCCA)
- La Coopération Agricole
- Fédération Nationale du Crédit agricole (FNCA)
- Fédération Nationale de la Mutualité Agricole (FNMA)

Membre Associé :

- Les Chambres d'Agriculture France (APCA)